

**oriGIn** *Flash*

***Gestion du système des IG et son efficacité:  
oriGIn accueille favorablement des conclusions de la Court des Comptes Européenne***

Genève – 16.11.11

La Court des Comptes Européenne a publié hier un rapport étudiant si l'architecture et la gestion du système des indications géographiques (IG) lui permet d'être efficace (Rapport disponible à : <http://eca.europa.eu/portal/pls/portal/docs/1/9902750.PDF>; résumé disponible à : <http://eca.europa.eu/portal/pls/portal/docs/1/9940784.PDF>). Le rapport conclut que le système de contrôles au niveau des Etats Membres doit être amélioré. Il souligne également qu'une stratégie cohérente sur la promotion du système des IG auprès des producteurs et des consommateurs n'existe pas au niveau européen et que les procédures d'enregistrement sont trop longues.

oriGIn pense que la Court des Comptes Européenne a soulevé des questions importantes concernant la gestion du système IG. Ces dernières années, oriGIn a travaillé sur l'amélioration du système, dans le cadre de la réforme du système européen de la qualité pour les produits agricoles. oriGIn a préconisé l'amélioration du système de contrôles tout au long de la chaîne alimentaire – en particulier les contrôles réalisés par les Etats Membres – ainsi que l'amélioration des procédures d'enregistrement. oriGIn espère que, dans le cadre du Paquet Qualité, les institutions européennes et les Etats Membres prendront en compte les remarques de la Court des Comptes Européenne.

Par ailleurs, oriGIn est d'accord avec les conclusions de la Court des Comptes Européenne sur le manque de connaissance du système des IG par les producteurs et les consommateurs. oriGIn a soulevé cette question auprès de la Commission européenne à plusieurs occasions. La Commission européenne doit maintenant mettre en place une campagne de promotion ambitieuse sur les concepts et les logos AOP-IGP sur le marché intérieur. oriGIn espère que la Commission saisira l'opportunité ouverte par le Livre Vert sur la promotion et l'information en faveur des produits agricoles pour renforcer la promotion des IG.